



## **Le rôle des assurances dans le développement des PME/PMI, en Algérie**

**Nour el houda SADI**

Doctorante

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales, Département des Sciences Economiques

# **Le rôle des assurances dans le développement des PME/PMI, en Algérie**

**Nour el houda SADI**

**Doctorante**

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales, Département des Sciences Economiques.  
Bejaia, Algérie.

**Téléphone :** 00 213 776 035 382

**E-mail :** yamira@hotmail.fr

## **Le résumé :**

L'entreprise joue un rôle primordial et déterminant dans l'activité économique d'un pays, mais la santé financière et patrimoniale de celle-ci est souvent fragilisée par un certain nombre de risques. Afin d'exercer son activité dans les meilleures conditions qui soient, l'entreprise doit impérativement veiller à minimiser l'impact des risques sur la bonne marche de l'entreprise. C'est en grande partie pour cette raison que la gestion des risques au sein d'une entreprise, unanimement reconnue comme indispensable et incontournable, est d'une nécessité vitale. Elle revêt aujourd'hui une importance cruciale considérable et prend de plus en plus d'ampleur. D'elle dépend le développement, la fortune, la pérennité ou la survie de l'entreprise.

D'après Godard, « prendre des risques est le fait des entrepreneurs » et il ajoute que « toute société qui ne reconnaîtrait pas la légitimité de la prise de risque et ne la favoriserait pas jusqu'à un certain point serait condamnée au déclin » mais, il ne s'agit pas de prendre n'importe quel risque. A cet égard, le rôle de l'assurance est indispensable car certains risques sont trop importants et, sans elle, l'entrepreneur, cela va sans dire, renoncerait à les prendre. L'assurance prend en partie, en charge un certain nombre de risques, laissant l'assuré en assumer d'autres, pour l'inciter à la prudence.

Cela étant, après avoir souligné l'importance capitale des deux secteurs cités précédemment, à savoir le secteur assurantiel et celui de l'entreprise, dans l'économie d'un pays, nous nous posons la question suivante : Quel est le rôle de l'assurance dans le secteur de l'entreprise, en Algérie, particulièrement et plus précisément dans les PME/PMI ?

**Mots clés :** l'Entrepreneur, la PME, Croissance, Assurance et Risque.

# **Le rôle des assurances dans le développement des PME/PMI, en Algérie.**

## **Le résumé :**

L'entreprise joue un rôle primordial et déterminant dans l'activité économique d'un pays, mais la santé financière et patrimoniale de celle-ci est souvent fragilisée par un certain nombre de risques. Afin d'exercer son activité dans les meilleures conditions qui soient, l'entreprise doit impérativement veiller à minimiser l'impact des risques sur la bonne marche de l'entreprise. C'est en grande partie pour cette raison que la gestion des risques au sein d'une entreprise, unanimement reconnue comme indispensable et incontournable, est d'une nécessité vitale. Elle revêt aujourd'hui une importance cruciale considérable et prend de plus en plus d'ampleur. D'elle dépend le développement, la fortune, la pérennité ou la survie de l'entreprise.

D'après Godard, « prendre des risques est le fait des entrepreneurs » et il ajoute que « toute société qui ne reconnaîtrait pas la légitimité de la prise de risque et ne la favoriserait pas jusqu'à un certain point serait condamnée au déclin » mais, il ne s'agit pas de prendre n'importe quel risque. A cet égard, le rôle de l'assurance est indispensable car certains risques sont trop importants et, sans elle, l'entrepreneur, cela va sans dire, renoncerait à les prendre. L'assurance prend en partie, en charge un certain nombre de risques, laissant l'assuré en assumer d'autres, pour l'inciter à la prudence.

Cela étant, après avoir souligné l'importance capitale des deux secteurs cités précédemment, à savoir le secteur assurantiel et celui de l'entreprise, dans l'économie d'un pays, nous nous posons la question suivante : Quel est le rôle de l'assurance dans le secteur de l'entreprise, en Algérie, particulièrement et plus précisément dans les PME/PMI ?

## **Introduction**

Le secteur industriel en général ; l'entreprise en particulier, joue un rôle extrêmement important dans tous les agrégats économiques ; Cas parmi d'autres pour illustration : le produit intérieur brut (PIB), le chômage, l'innovation, le commerce extérieur ou bien encore le niveau des prix. Mais la santé financière et patrimoniale de l'entreprise reste tributaire d'un certain nombre de facteurs endogènes et exogènes. Ces facteurs sont appelés communément les risques ; prévisibles ou imprévisibles, constants, latents ou imminents.

La distinction entre risque et incertitude a été établie, pour la première fois, par Frank Knight, dans une étude publiée en 1921.

NORTH dit « dès sa naissance, chacun est confronté à une incertitude omniprésente. Cette incertitude est réduite par des apprentissages de deux sortes - ceux provenant de l'environnement physique et ceux provenant de l'environnement linguistique socioculturel »<sup>1</sup>. Ces apprentissages sont différents bien sûr, d'une culture à une autre et par conséquent, forcément d'un pays à un autre. Et donc, chaque entrepreneur doit vivre avec cette multitude de risques et doit sélectionner ceux qui valent le coût d'être pris, tout en analysant et en évaluant la contrepartie bénéfique de chaque projet ou de chaque décision.

Afin d'exercer son activité dans les meilleures conditions qui soient, l'entreprise doit absolument, impérieusement, veiller à minimiser au maximum, les effets néfastes des sinistres auxquels elle serait confrontée tout au long de son existence. C'est pourquoi la gestion des risques au sein d'une entreprise progresse rapidement, prend son essor et connaît une extension exponentielle.

La gestion du risque est l'opération qui consiste d'abord à identifier les risques qui pèsent sur une entreprise et ensuite, à opter pour une stratégie qui vise à les minimiser. Elle consiste également à mesurer les gains et les pertes liés à la réduction des risques<sup>2</sup>. Le choix responsable dépend exclusivement des informations dont on dispose au moment de la prise de décision.

Quels que soient sa taille et son chiffre d'affaires<sup>3</sup>, l'entreprise doit élaborer un plan d'action bien précis qui va lui permettre de faire face à toute éventualité et cela en collaboration étroite avec les compagnies d'assurance.

L'assurance permet à l'individu en général, et à l'entrepreneur en particulier, de se prémunir contre les effets de la survenance d'événements fâcheux affectant leur propre personne ou leurs patrimoines. Elle procure donc indubitablement et sans conteste une réelle sécurité.

L'objectif de cet article est d'essayer d'étudier le rôle de l'assurance dans le développement des PME/PMI en Algérie ; qu'en est-il de ce rôle?

Afin de répondre à cette question, nous nous proposons d'adopter le canevas suivant en procédant par étapes :

- Nous nous intéresserons dans un premier temps à l'étude de la PME en Algérie ; sa création et son évolution.
- Ensuite, nous étudierons le secteur des assurances en Algérie.
- Et enfin, nous analyserons le rôle du secteur des assurances dans le développement des PME.

---

<sup>1</sup> D.NORTH, le processus de développement économique, éditions d'organisation, 2005, p 34.

<sup>2</sup> Z. Bodie, R. Merton et C. Thibierge, « Finance », nouveaux horizons, 2007, P 293.

<sup>3</sup> R. MEKOUAR, risques et assurances de la PME, Dunos, Paris, 2006, P26.

Cette modeste étude est une ébauche qui se veut pour le moment exploratoire car elle a pour objectif de recueillir des informations préliminaires afin de nous initier et de nous donner une idée du rôle des assurances dans le développement des PME, en Algérie.

## **1. Naissance et développement des PME en Algérie**

La PME est née dès les premières années de l'indépendance. Son histoire a connu plusieurs étapes. Nous observons essentiellement deux grandes périodes, l'une allant de 1962 à 1988, et l'autre allant de 1988 à nos jours. Mais avant de retracer et de décrire l'évolution de la PME, nous devons en premier lieu, la définir.

### **1.1. Définition de la PME :**

Avant l'adoption de la loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise en décembre 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME<sup>4</sup>. En effet, cette dernière a fait sienne la définition de la PME non pas telle quelle mais largement inspirée de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996.

« La PME est définie quelque soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services.

- Employant une (1) à 250 personnes
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars.
- Et qui remplit le critère d'indépendance<sup>5</sup>.

Le critère d'indépendance est défini dans ce même article par le fait que l'entreprise ne doit pas être détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises.

### **1.2. Les étapes de développement des PME**

Deux grandes périodes caractérisent l'évolution des PME en Algérie.

#### **1.2.1. La première période (1962-1988) :**

C'est durant cette période que la PME algérienne voit le jour. Elle évolue très lentement car son rôle dans l'économie était extrêmement limité, voir même négligeable. Cela n'est pas une surprise car L'Algérie avait opté, dès les premières années de son indépendance pour le développement ses industries industrialisantes. Ce type d'industrie nécessitait de gros investissements que seul l'Etat<sup>6</sup> pouvait prendre en charge. Les choix politiques étant ce qu'ils étaient, la conjoncture fit que ce dernier se lance dans la création et le développement de grandes entreprises publiques. A l'époque la petite et moyenne entreprise (PME) était à peine et tout juste tolérée. C'est grâce aux PME que le secteur privé a pu survivre et se développer,

---

<sup>4</sup> A. BOUYACOUB – les PME en Algérie : dynamisme et limites institutionnelles- De la gouvernance des PME-PMI. Regards croisés France-Algérie. L'Harmattan. 2006, p 115.

<sup>5</sup> Article 4, La loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME.

<sup>6</sup> Hamouda et Zidouni, quelques données de base sur les entreprises privées algériennes, De la gouvernance des PME-PMI. Regards croisés France-Algérie. L'Harmattan. 2006. p 65.

même si cela s'est fait assez lentement. Les textes réglementaires de cette période limitaient l'expansion du secteur privé.

### 1.2.2. La deuxième période (à partir de 1988) :

Suite aux déséquilibres macro-économiques qu'a connus le pays, celui-ci se lance dans une série de réformes structurelles afin de redresser la situation. Un nouveau cadre législatif est alors mis en place, envisageant et visant à terme d'atteindre les objectifs suivants :

- L'instauration d'une économie de marché.
- L'autonomie des entreprises publiques
- L'autonomie des banques commerciales et de la banque centrale ;
- La Libéralisation des prix du commerce extérieur et des échanges.

Parmi la série de réformes qu'a connues le pays, la privatisation et la liquidation des entreprises publiques sont celles qui ont le plus marqué le paysage économique.

Ce n'est qu'à partir de 1990 que toutes les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, bénéficient des mêmes avantages. Et c'est en la même époque que la situation s'inverse progressivement en faveur des PME, supprimant ainsi le monopole de l'Etat sur l'activité économique du pays.

La PME devient peu à peu la référence de base de l'activité économique. La contribution du secteur privé, constitué en grande majorité par les PME, et contribuant au PIB hors hydrocarbure, qui passe de 60,60 %<sup>7</sup> à 80,80<sup>8</sup> % de 1989 à 2007.

### 1.3. Analyse de l'évolution des PME en Algérie

Nous proposons dans cette section d'étudier l'évolution des PME, en Algérie de 2004 à nos jours, selon plusieurs agrégats macroéconomiques tels que le nombre, le chiffre d'affaires, la contribution au PIB et l'emploi.

**Tableau 1** : La PME Algérienne en quelques chiffres (2004-2008)

	Nbre PME privées	Nbre PME publiques	Artisanats	Nbre d'emplois secteur privé	Nbre d'emplois secteur public	Nbre d'emplois dans l'artisanat
2004	225 449	778	86 732	592 758	71 826	165 247
2005	245 842	874	96 072	888 829	76 283	192 744
2006	269 806	739	106 222	977 942	61 661	213 044
2007	293 946	666	116 347	1 064 983	57 146	233 270
2008	392 013	626	126 887	1 233 073	52 786	254 350

**Source** : tableau établi à partir des données du Ministère de la PME et de l'Artisanat.

L'analyse du tableau 1 nous révèle que le nombre d'entreprises privées n'a pas cessé d'augmenter de 2004 à 2008. Cette évolution est de l'ordre de 74 %, un taux très appréciable

<sup>7</sup> Hamouda et Zidouni, quelques données de base sur les entreprises privées algériennes, De la gouvernance des PME-PMI. Regards croisés France-Algérie. L'Harmattan. 2006. p 114.

<sup>8</sup> Ministère de la PME et de l'artisanat, rapport 2008, p 51.

prouvant que les efforts entrepris par les autorités, afin de stimuler le secteur privé, ont abouti à des résultats satisfaisants. Ces mesures<sup>9</sup> se traduisent par la baisse significative des taxes et des charges sociales ainsi que des assouplissements des procédures administratives pour la création d'entreprises.

Si le nombre de 392 000 PME semblent être assez important, les observateurs sont unanimes à dire qu'il faudrait au moins un million et demi de PME pour que l'économie algérienne arrive à se redresser et à réaliser des résultats positifs.

Les entreprises publiques, quant à elles, n'ont pas cessé de diminuer durant la période considérée car leur effectif passe de 778 à 626, soit une baisse de près de 25%. Cette situation s'explique<sup>10</sup> essentiellement par la restructuration du secteur public et sa privatisation.

En ce qui relève de l'emploi, nous remarquons que la majorité de la population active est employée par les PME privées. En 2008, près de 80 % de la population active est absorbée par celle-ci. En l'espace de 4 années seulement, l'emploi dans ce même secteur s'est multiplié par 2.

**Tableau 2** : Evolution du PIB par secteur juridique hors hydrocarbures (2003-2007)

Unité : milliards de DA

Secteur juridique	2003		2004		2005		2006		2007	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%	Valeur	%
Part du public dans le PIB	550.6	22.9	598.6	21.8	651.0	21.59	704.05	20.44	749.86	19.20
Part du privé dans le PIB	1884.2	77.1	2146.7	78.2	2364.5	78.41	2740.06	79.56	3153.77	80.80
Total	2434.8	100	2745.4	100	3015.5	100	3444.11	100	3903.63	100

Source : ONS 2008.

Suite à ces réformes et malgré les bons résultats enregistrés par les PME algériennes, on est encore très loin des objectifs attendus car d'après A. JOYAL « lors d'une réunion du Conseil National Consultatif pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, tenu début 2009, il a été reconnu unanimement que les PME algériennes sont les moins préparées à faire face à la mondialisation » (JOYAL, 2010, p 21.) ; d'où la nécessité de mettre en place des plans d'action visant à aider et à orienter ces PME afin qu'elles puissent être compétitives sur le marché mondial. Le programme de mise à niveau, lancé en 2001, a comme objectif principal, d'accompagner les PME pour leur permettre d'améliorer leur compétitivité afin de faire face à la concurrence internationale ; de s'aligner et d'être au diapason des normes internationales d'organisation, de gestion et de qualité...etc. cela afin d'aboutir à un développement durable ; mais surtout de maintenir leur rang au niveau local et de se hisser au plus haut degré possible pour se tailler une place au niveau international.

La gestion des ressources humaines, la gestion de la production et le marketing stratégique font partie des grands axes de ce programme.

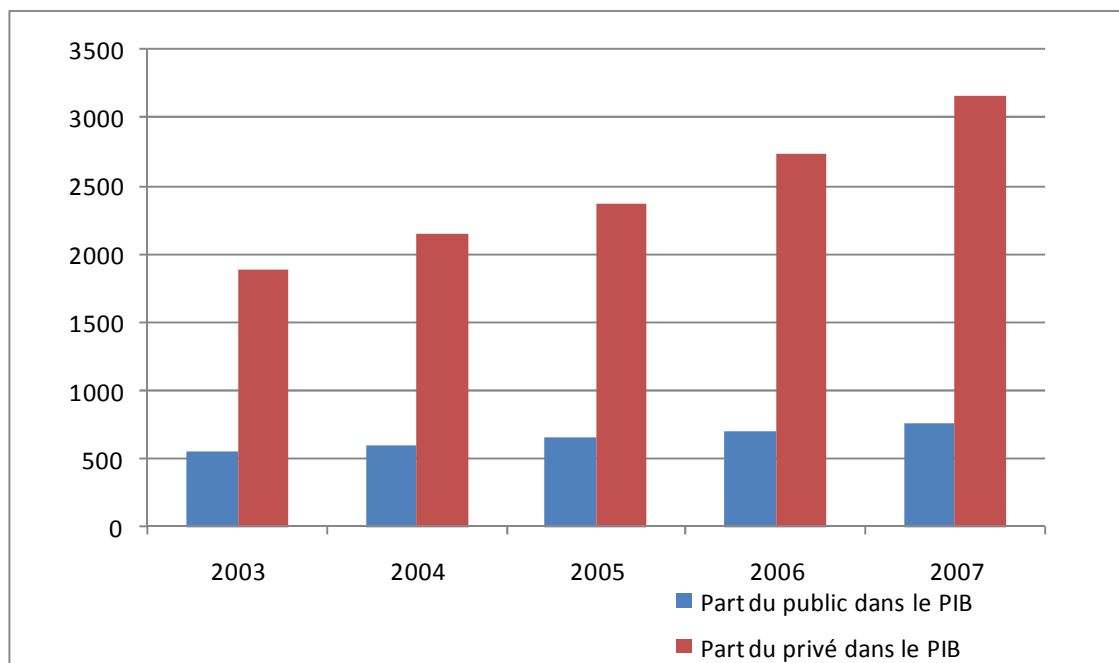
<sup>9</sup> K .ASSALA; PME en Algérie : de la création à la mondialisation, 2006, p 5.

<sup>10</sup> Ministère de la PME et de l'Artisanat, rapport 2008, p 4.

Néanmoins, les résultats de ce programme demeurent infiniment insuffisants, vu que le nombre d'entreprises ayant bénéficié de celui-ci reste très réduit.

D'après JOYAL, sur 2100 entreprises ciblées par le programme à la fin 2006, seules 405 d'entre elles se sont engagées dans le processus de mise à niveau et seules 17 de ces dernières ont pu compléter leur plan de mise à niveau<sup>11</sup> ; un chiffre dérisoire et insignifiant en comparaison du nombre d'entreprises activant en Algérie.

**Figure 1 : Evolution du PIB hors hydrocarbures**



**Source :** Ministère de la PME et de l'Artisanat. Bulletin d'information N°14, indicateurs 2008, p51.

L'essentiel du PIB hors hydrocarbures est constitué par le secteur privé et sa contribution n'a pas cessé de progresser, passant de 77.1% à 80.80 % de 2003 à 2007.

La PME algérienne relève à plus de 99% du secteur privé qui enregistre des résultats assez satisfaisants, tant en matière d'emploi que de contribution au PIB H H<sup>12</sup>. Celui-ci est donc nettement plus dynamique et plus productif que le secteur public. Les autorités publiques se doivent d'axer et de concentrer davantage leurs efforts sur ce secteur afin qu'il donne une nouvelle impulsion qui propulserait l'économie algérienne vers une plus grande croissance.

Maintenant que nous connaissons l'importance de ce secteur dans l'économie algérienne, nous nous interrogeons ; le secteur privé est-il bien assuré, bien armé, pour faire face aux risques majeurs dommageables et aux aléas de l'existence ?

<sup>11</sup> JOYAL, A M, SADEG et O, TORRES, la PME algérienne et le défi de l'internationalisation, l'Harmattan, 2010.P 28.

<sup>12</sup> Produit intérieur brut hors hydrocarbure.



Pour répondre à cette question, nous allons nous intéresser : primo, au secteur des assurances en Algérie et secundo, à l'analyse du niveau d'assurance des PME.

## **2. Le secteur des assurances en Algérie**

L'assurance a connu une évolution spatio-temporelle considérable en un laps de temps relativement court. L'assurance est née grâce aux échanges internationaux. En effet, la première forme qu'a connue ce secteur, est l'assurance maritime. Celle-ci est apparue au Moyen-âge, pour répondre à un réel besoin ; celui des armateurs qui ne disposaient pas de moyens financiers suffisants pour financer leurs expéditions. C'est en fait, le commerce international et plus précisément les échanges entre les nations qui ont favorisé l'existence de l'assurance maritime.

Désormais, il existe une multitude d'assurances et nous la retrouvons dans tous les domaines de l'activité humaine (la santé, l'éducation, l'industrie...etc.), à tel point que celle-ci joue un rôle extrêmement important dans l'économie d'une nation et devient subséquemment un indicateur de développement. Car il y'a une relation positive entre le niveau d'assurance et le degré de développement d'un pays.

Le secteur de l'assurance en Algérie est passé par plusieurs étapes, de l'indépendance à nos jours.

### **2.1. Le secteur assurantiel de 1962 à 1994**

A l'instar des autres secteurs, celui des assurances a été sous le monopole de l'Etat durant toute la période considérée. Toutes les compagnies qui exerçaient étaient des entreprises nationales. Il n'y avait en tout et pour tout que deux (2) Sociétés Nationales, la SAA et la CAAR et deux (2) Mutuelles. Ce n'est qu'en 1985 qu'une troisième Compagnie Nationale, la CAAT, verra le jour. Cette période était caractérisée par la spécialisation des compagnies d'assurance. En effet, chacune s'était spécialisée dans la couverture d'un certain nombre de risques, et ce, jusqu'en 1989. Ceci dénote donc, en ce qui concerne cette période, l'absence quasi-totale de concurrence.

La série de réformes entamée par le pays vers la fin des années 80 a donné lieu à la déspecialisation des sociétés d'assurance qui ont dû faire énormément d'efforts et de sacrifices pour s'adapter à la nouvelle situation. En dépit de tout, ces efforts ont été hélas vains puisque les résultats enregistrés durant toute cette période se sont avérés alarmants. La contribution du secteur assurantiel au PIB n'était que de l'ordre de 0.46 %<sup>13</sup>, en 1994.

La conjoncture internationale et le passage douloureux de l'économie algérienne planifiée à l'économie de marché ont poussé le législateur à élaborer une nouvelle loi pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché. C'est la loi 95-07, du 25 janvier 1995.

---

<sup>13</sup> Rapport de stage, MIRABTI ; IFID

## 2.2. Le secteur des assurances de 1995 jusqu'à nos jours

La loi 95-07, du 25 janvier 1995, relative aux assurances, a apporté de grands changements au secteur. Le premier est sans aucun doute, la disparition du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance et le libre exercice de la profession ainsi que la réhabilitation des métiers d'intermédiation, tels que ceux des agents généraux ou des courtiers. Cette nouvelle loi a également permis l'émergence de nouvelles compagnies d'assurances, publiques, privées et étrangères. Le nombre des sociétés d'assurance passe alors de 5 à 17 entre 1994 et 2000. Cela suscite évidemment la question qui suit : Cette loi a-t-elle permis le développement du secteur des assurances en Algérie ?

Le tableau suivant nous montre l'évolution du chiffre d'affaires des assurances, ainsi que sa contribution au PIB, de 1996 à nos jours.

**Tableau 3** : Le secteur des assurances en Algérie de 1996 à 2008.

En millions de DA.

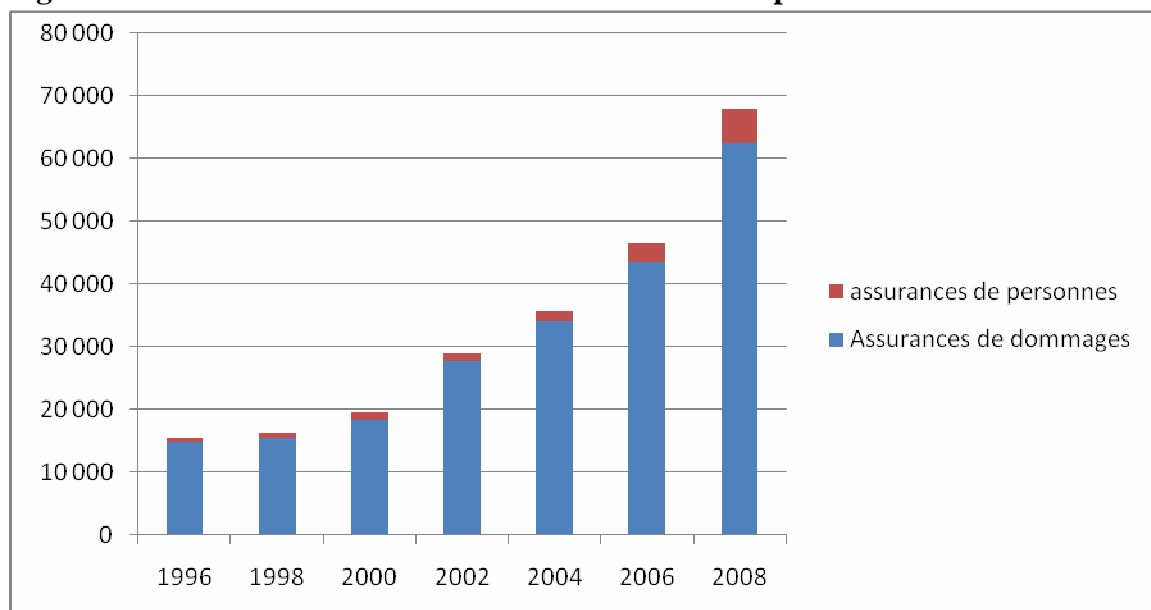
Année	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008
Production	15 550	16 353	19 808	29 429	36 660	46 474	67 884
Taux de contribution au PIB	0.62 %	0.59 %	0.49 %	0.64 %	0.59 %	0.55 %	0.61 %

**Source** : tableau établi d'après les rapports annuels du CNA.

De toute évidence, le chiffre d'affaires du secteur n'a pas cessé d'augmenter d'une année à une autre, en termes de valeur. Mais la contribution du secteur à l'économie nationale est toujours aussi faible car elle n'atteint même pas 1% du PIB, de 1962 à nos jours ; ce qui est vraiment très bas par rapport à un certain nombre de pays tels que la France (12%) ou même le Maroc (6 %).

L'analyse des éléments constituant le chiffre d'affaires du secteur assurantiel en Algérie, nous montre quant à elle, que l'essentiel de ce chiffre est composé des assurances de dommages or, on sait que les assurances qui génèrent des profits sont bien les assurances de personnes. La figure 2 illustre bien cette situation.

**Figure 2 : évolution du chiffre d'affaires des assurances par branches de 1996 à 2008.**



**Source :** Ministère des Finances, rapport d'activité 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008.

L'analyse du rapport du ministère des Finances 2008 indique que plus de 74 % de la production du secteur émane des quatre entreprises publiques à savoir la SAA, la CAAR, la CAAT et la CASH et que 20 % provient des 7 sociétés privées, les 6 % restants représentent la part des deux Mutuelles. Malgré la disparition du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances, depuis plus de 15 années, l'essentiel de la production provient des sociétés nationales. Le tableau suivant nous montre l'évolution de la part des sociétés nationales :

**Tableau 4 :** évolution des parts de marché des sociétés d'assurance entre 2002 et 2008

	Sociétés publiques	Sociétés à capitaux privés	Mutuelles	Total
2002	75 %	16 %	9 %	100 %
2004	72 %	20 %	8 %	100 %
2006	76 %	18 %	6 %	100 %
2008	74 %	20 %	6 %	100 %

**Source :** Ministère des Finances- activité des assurances en Algérie- 2006, 2008.

La part des entreprises publiques est restée pratiquement stable durant toute la période considérée et ces dernières se partagent les trois quarts (3/4) de la production nationale.

L'Etat Algérien a pris conscience du retard enregistré en matière d'assurances, plus particulièrement en assurances de personnes, raison pour laquelle, il a décidé de modifier l'ordonnance N° 95-07, par la loi 06/04, du 20 février 2006, afin de stimuler toute l'activité d'assurance. Malheureusement cela n'a pas suffi car les obstacles liés au développement du secteur ne résident pas dans son cadre réglementaire. Il est clair qu'énormément d'obstacles sont à l'origine de cette situation. Nous évoquerons à titre d'exemples le manque de culture d'assurance, l'absence quasi-totale de marketing au sein des compagnies et le manque de personnel qualifié....etc.

### 3. L'assurance dans les PME/PMI

Un chef d'entreprise doit être sur tous les fronts ; sa fonction principale s'articule autour des actions suivantes : gérer, orienter et prendre des décisions. Il doit faire, continuellement, une analyse pointue des performances et des faiblesses de son entreprise et prendre les mesures qui s'imposent. L'analyse des risques fait également partie de ses prérogatives ; cette démarche consiste, dans un premier temps, à identifier les risques, puis à les évaluer et enfin à les prendre en charge.

Il existe des risques communs à toutes les entreprises et des risques spécifiques liés à chaque activité. Le dirigeant doit être capable d'entreprendre les actions nécessaires afin de réduire les risques par la prévention et la protection.

MEKOUAR définit la prévention comme suit : « la prévention regroupe toutes les actions qui ont pour effet de diminuer la fréquence du risque, la probabilité d'occurrence d'un sinistre, d'éviter que le sinistre arrive »<sup>14</sup>. La protection regroupe quant à elle, toutes les actions qui ont pour effet de diminuer la gravité du risque<sup>15</sup>.

L'assurance encourage les entrepreneurs à affronter les risques, les aide à réparer les dommages en cas de sinistre et les dissuade de prendre de gros risques. Celle-ci joue donc un rôle indéniable dans la vie d'une entreprise mais ce rôle diffère d'un pays à un autre.

A ce stade, on se demande : Quel est le rôle joué par les compagnies d'assurance dans le développement des PME en Algérie ?

La réponse à cette question se révèle extrêmement difficile car il n'existe aucune étude concernant l'assurance des PME, en Algérie, pas même des données concernant le sujet...ni au CNA (Conseil National des Assurances), ni au Ministère des Finances ni au Ministère de la PME et de l'artisanat.

Les rapports établis par le CNA ou le Ministère des Finances sont faits sur la base des branches d'assurances (automobile, incendie ...etc.) et non pas sur la base du type de clientèle, ce qui fait que nous ne disposons pas de base de données concernant l'assurance des PME.

Afin de tenter de répondre à cette problématique, nous avons essayé de nous rapprocher des différentes directions générales des compagnies d'assurance. Pour aller plus vite, nous avons opté pour l'une des compagnies publiques les plus importantes, la SAA (Société Algérienne d'Assurance). Ce choix n'est pas fortuit, il est délibéré car la SAA est leader sur le marché des assurances dans plusieurs branches, comme illustré dans le tableau suivant :

---

<sup>14</sup> R.MEKOUAR, risques et assurances de la PME, DUNOD, Paris, 2006, P 43.

<sup>15</sup> Idem, P 44.

**Tableau 5** : Evolution de la production par société d'assurance de 2004 à 2008, en %.

	2004	2005	2006	2007	2008
SAA	31 %	30 %	29 %	27 %	24 %
CAAT	25 %	15 %	16 %	20 %	19 %
CAAR	11 %	18 %	17 %	15 %	16 %
TRUST Alegria	5 %	4 %	2 %	3 %	2 %
CIAR	5 %	5 %	6 %	6 %	7 %
2A	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %
MAATEC	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
CNMA	8 %	7 %	6 %	6 %	6 %
CASH	5 %	10 %	13%	12 %	15 %
SALAMA	-	2 %	2 %	3 %	3 %
GAM	3 %	4 %	3 %	2 %	2 %
AL RAYAN	1%	1 %	-	2 %	2 %
ALLIANCE	-	0 %	1 %	0 %	0 %
EL BARAKA	1 %	-	-	-	-
TOTAL	100%	100 %	100 %	100 %	100 %

**Source** : rapports d'activité du Ministère des Finances.

La SAA est toujours leader sur le marché des assurances, même si sa part recule d'année en année.

Pour connaître le niveau des assurances des PME nous allons nous intéresser à la composition du secteur...en d'autres termes, essayer de savoir quelles sont les branches qui constituent la production nationale et dans quelles proportions.

### 3.1 Analyse du secteur des assurances par branches.

L'analyse du secteur des assurances par branches, nous permet de savoir quelles sont les branches qui affectent le plus la production nationale.

**Tableau 6** : évolution de la production par branches d'assurances de 2004 à 2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Automobile	15 179	42 %	18 535	45 %	21 064	45%	24 525	46%	29 530	44%
Ass.dommag es aux biens	13 974	39 %	15 486	38 %	17 185	37 %	19 455	36%	25 946	38%
Transport	3 943	11 %	4 327	10 %	4 317	9%	5 158	10%	5 752	8%
Risques agricoles	583	2 %	589	1%	574	1%	517	1%	716	1%
Assurances de personnes	1 977	6 %	2 523	6%	2 931	6%	3 542	7%	5 394	8%
Assurances crédit	83	0 %	160	1%	231	0%	592	1,1%	546	1%
Autres					172					
Total	35 758	100%	41 620	100%	46 474	100%	53 789	100%	67 884	100%

**Source** : Ministère des Finances, rapport d'activité 2004, 2005, 2006, 2007et 2008.

Les branches qui dominent la production nationale sont l'assurance *automobile* ainsi que l'assurance *dommages aux biens*. Elles constituent à elles seules plus de 80 % du marché. L'assurance *automobile* tient une place prépondérante et très importante sur le marché et

cela pour diverses raisons : la première étant incontestablement due au fait que cette assurance soit obligatoire. Deuxio, cette prédominance s'explique également par le fait que le parc automobile n'a pas cessé de progresser durant ces dernières années, grâce notamment au crédit automobile lancé parallèlement par les banques. L'importance de **l'assurance dommages aux biens**, s'explique par la nature des risques couverts qui touchent principalement les entreprises et à un moindre degré les particuliers. Cette branche d'assurance englobe un nombre important de garanties tels que l'incendie, le vol, dégâts des eaux, responsabilité civile, multirisques professionnelles...etc.

Il est clair, que les PME peuvent contracter plusieurs contrats d'assurances, dans les différentes branches d'assurance ; et surtout auprès des différentes compagnies, ce qui rend l'analyse très compliquée, du fait qu'on ne peut pas les imputer à une seule branche. Cependant, lors de notre entretien avec les responsables de la direction de la SAA, il nous a été affirmé que l'essentiel de l'assurance des PME se retrouve dans la branche « assurance dommages aux biens », raison pour laquelle nous avons centré notre étude sur cette branche.

### **3.2 Les PME et l'assurance**

Il existe un nombre incalculable de risques auxquels l'entrepreneur est confronté. Ces risques évoluent continuellement avec l'époque. Certes, l'entrepreneur arrive à réduire les incertitudes et donc les risques ; grâce aux différents apprentissages, provenant de son environnement ou de sa culture. Néanmoins, il subsiste toujours un certain nombre de risques qui échappent complètement à son contrôle, ce qui le pousse à juste raison à s'appuyer sur les compagnies d'assurance afin de pérenniser son activité.

Il est impossible d'énumérer ici, toutes les garanties proposées par les compagnies d'assurances aux entreprises, mais ces dernières sont attirées principalement par les garanties suivantes :

- Responsabilité civile générale (RCG).
- Incendie.
- Multirisques professionnelles (M prof).
- Multirisques industrielles commerciales (MIC) .
- Tous risques ordinateurs (TRO).
- Assurance responsabilité civile individuelle (ARC ind)..

Le tableau suivant nous montre la part de ces garanties au niveau de la SAA durant la période allant de 2004 à 2008.

**Tableau 7** : évolution des garanties les plus demandées par les PME à la SAA de 2004 à 2008.

Primes en millions de DA.

Garanties	2004	2005	2006	2007	2008
R C G	236	213	203	207	202
Incendie	226	165	261	241	253
M prof	186	192	176	171	155
MIC	19	58	81	86	113
TRO	01	14	13	13	14
ARC ind	30	64	54	33	48
Total	698	706	788	751	785
Part dans le C.A. de la compagnie	6.24 %	5.63 %	5.87 %	5.10 %	4.78 %

**Source** : données recueillies auprès de la direction de la SAA.

La part des assurances contractées par les PME ne représente que 5% (en moyenne) du chiffre d'affaires global de la SAA (l'une des compagnies les plus importantes du pays) ...ce qui atteste de l'importance accordée par les PME au secteur de l'assurance. Nous remarquons également que les PME ne sont attirées que par un certain nombre de garanties très restreint. Ces dernières sont pour la plupart obligatoires, ce qui nous pousse à dire que la part des assurances dans les PME est extrêmement faible d'où la vulnérabilité de leur santé financière et patrimoniale.

L'assurance agricole ne représente qu'un pour cent (1%) de la production totale des assurances, ce qui est vraiment dommage ; car s'il y a un secteur très exposé aux catastrophes naturelles c'est bien celui-ci.

Au terme de cette petite étude, nous pouvons conclure qu'une grande partie des PME algérienne ne sont majoritairement pas assurées et que le reste est mal assuré. Cette étude est certes, insuffisante, mais elle nous a permis d'esquisser les contours du secteur et d'avoir une idée sur sa problématique. Nous espérons conforter cette étude par une enquête sur le terrain où nous aurons à questionner un certain nombre d'entreprises, afin d'étayer et de confirmer les conclusions auxquelles nous avons abouti. Nous comptons, aussi, réaliser des entretiens avec les dirigeants des différentes compagnies qui pourraient nous fournir des informations et des données précieuses sur le sujet qui nous intéresse.

Notre vœu serait d'arriver à la fin de cette étude, à découvrir les éléments motivants qui influencent et décident le gérant d'une PME algérienne à contracter tel ou tel type de contrat d'assurance ; mais aussi d'arriver à comprendre à quoi sont dus les déficits du système, les insuffisances du secteur : Manque d'informations de la part des compagnies d'assurances ? Manque de produits spécifiques ? Raisons financières ? Ou tout simplement ; Absence d'une culture d'assurance ?

Expliquer ces phénomènes, ces carences, pourrait aider les autorités compétentes concernées, à prendre les dispositions adéquate car l'importance du rôle de l'assurance dans le développement des entreprises quelle que soit leur taille, est aujourd'hui d'une évidence indiscutable.

## Conclusion

Il serait inutile de rappeler que les PME représentent, désormais le cœur de l'économie. Les dirigeants savent très bien que pour perdurer, prospérer, pérenniser l'entreprise, il n'y a que seule condition, une seule alternative ; la prise de risque ! Mais, il ne s'agit pas de prendre n'importe quel risque.

Nous savons que dans la majorité des cas, l'entrepreneur n'a aucun pouvoir sur les caprices, les aléas de la nature ni sur les accidents ; mais il a le pouvoir et le devoir de protéger les intérêts et le patrimoine de son entreprise. La politique de gestion des risques va de pair avec la politique d'assurance. C'est pourquoi, celle-ci doit occuper primordialement une place centrale dans la gestion globale de son entreprise, quelque soit l'importance de l'entreprise.

Le constat dressé, les réactions ne peuvent être que mitigées. Les PME algériennes accusent et enregistrent un immense retard sur tous les plans. Les autorités ont mis en place un programme de soutien, en collaboration avec certaines institutions internationales, dans le but d'améliorer les performances des PME en matière de gestion, d'innovation, de qualité ...etc. Selon MADOU et BOUKRIF, les résultats enregistrés sont encore loin des objectifs attendus ; seules 17 entreprises ont pu achever leur programme de mise à niveau, à la fin de l'année 2006<sup>16</sup>.

Le niveau des assurances en Algérie est très bas et celui des PME l'est encore plus. L'ensemble du tissu industriel et de l'économie algérienne se trouvent ainsi fragilisés. M. Ghaouti, Directeur Général de Wafassurances, a, à juste titre, déclaré qu'en 2003, après le tremblement de terre, 61% des PME/PMI n'avaient pas de contrat d'assurance. Il a ajouté que, malgré le fait que l'assurance « Catastrophes Naturelles » soit, depuis, obligatoire, le taux de pénétration de celle-ci stagne à 10 %. Ces chiffres témoignent cruellement de la triste réalité du niveau d'assurance des PME en Algérie.

Nous reconnaissons que nous ne disposons pas de données exhaustives traitant de l'assurance de toutes les PME en Algérie, mais nous sommes disposés à croire sans trop supposer, que les chiffres recueillis auprès de la SAA, à savoir que 5 % seulement des PME algériennes sont assurées, sont plausibles et représentatifs.

L'urgence de la question n'est plus à démontrer. Des mesures courageuses, drastiques, rigoureuses, voir draconiennes, doivent être prises ; des actions coercitives doivent être menées pour sensibiliser, encourager et s'il le faut contraindre les PME à s'assurer.

En conclusion, nous pouvons dire que le secteur assurantiel joue un rôle extrêmement limité dans le secteur industriel du pays et la majorité des contrats enregistrés représente l'assurance obligatoire ; ce qui indique par conséquent une absence flagrante et irresponsable de

---

<sup>16</sup> JOYAL, A M, SADEG et O, TORRES, la PME algérienne et le défi de l'internationalisation, l'Harmattan, 2010.P 28.



prévoyance, un manque de précautions manifeste, une imprudence ahurissante, une inconscience impardonnable de la part des gestionnaires des PME qui n'ont non seulement pas idée des risques qu'ils encourent mais surtout des avantages qu'ils peuvent tirer d'un bon contrat d'assurance.

Nous sommes pleinement conscients en ce qui nous concerne, de l'aspect limité et modeste de cette contribution portant sur l'étude de ce vaste et sensible dossier que nous projetons d'approfondir par des enquêtes et des entrevues sur le terrain.

## **Bibliographie**

1. ABEDOU, A. BOUYACOU, M. LALLEMENT et M. MADOU. (2006) *De la gouvernance des PME-PMI, regards croisés France- Algérie*, édition : l'harmattan, Paris.
2. ASSALA, K. (2006), « PME en Algérie de la création à la mondialisation », octobre, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse. Séminaire sur l'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales,
3. BODIE et R. MERTON. (2007) *Finance*, édition : nouveaux horizons, 2<sup>e</sup> édition.
4. BRAHITI, A. (2006), Séminaire sur les services financiers et commerciaux, - Tunis-Tunisie, du 11 au 14 décembre.
5. CNES (Conseil National Economique et Social). (2002), Pour une politique de développement de la PME en Algérie.
6. Conseil National des Assurances (CNA). (1998), Rapport sur la situation générale du secteur des assurances.
7. COUILBAULT, C. ELIASHBERG et M. LATRASSE. (2003), *Les grands principes de l'assurance*, édition : l'argus de l'assurance, 6<sup>e</sup> édition.
8. Fédération française des Sociétés d'Assurance. (2006), *L'assurance Française*.
9. GHAOUTI. (2009),« *Le marché des assurances en débat* », article de journal « liberté » du 28 décembre.
10. GODARD O, HENRY C, LAGADEC P, MICHEL-KERJAN E. (2002), *Traité des nouveaux risques - Précaution, Crise, Assurance*, Gallimard, Folio actuel.
11. JOYAL, A M, SADEG et O, TORRES. (2010), *la PME algérienne et le défi de l'internationalisation*, l'Harmattan, Paris.
12. MEROUAR R. (2006), *risques et assurances de la PME*, Dunod, Paris.
13. MERABTI, N. (1999) *le marché Algérien des assurances : situation et perspectives*, Institut de Financement du Développement du Maghreb arabe (IFID).
14. Ministère des finances. *Activité des assurances en Algérie*.2003, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.
15. Ministère de la PME et de l'artisanat. Bulletin d'information statistique N°14, indicateurs 2008
16. Office National des Statistiques, (2010), Données statistiques.